

Réseau Thématique Prioritaire

Esclavages

acteurs, systèmes et représentations

LES TRAITES, LES ESCLAVAGES

et leurs productions sociales et culturelles :

Colloque INTERNATIONAL



Bilan et Perspectives

RECHERCHES FRANCOPHONES

.....

**RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS
DES JEUNES CHERCHEURS**

Réseau Thématique Prioritaire

Esclavages (Amériques-Afrique-Monde arabe-Europe):
Formes, systèmes politiques, juridiques,
économiques et productions sociales



acteurs, systèmes et représentations

COLLOQUE

**« Recherches francophones sur les traites,
les esclavages et leurs productions sociales
et culturelles : bilan et perspectives »**

**Résumé des communications des jeunes
chercheurs aux déjeuners-discussions**

Du 21 au 24 juin 2006

Ecole des hautes études en sciences sociales
Amphitéâtre – 105 boulevard Raspail 75006 Paris

Sommaire

L'APPEL A COMMUNICATION DU COLLOQUE.....	4
LES RESUMES DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS.....	6

Auteurs de propositions de communication

Malvina BALMES	7
Dimitri Béchacq.....	7
Arnaud Bessière.....	8
Viviane Bigot	9
Géraldine Bilonière	9
Giulia Bonacci.....	10
Florence Boyer.....	11
Boyer-Rossol klara	12
Márcia Elisa DE CAMPOS GRAF.....	13
CAROTENUTO Audrey.....	13
CHARLES Rebert	14
Ericque COEZY.....	14
Flory Céline.....	16
Gilles Forster.....	16
Valérie Gobert Sega.....	17
Dominique Goncalvès.....	18
GOUVEA LOPES, Adaise.....	19
Auréli Helmlinger.....	19
Stéphane Hoarau.....	20
Marlène Hospice	20
Julie Jourdain.....	21
Silyane LARCHER.....	22
Armand LEKA ESSOMBA	23
Boris Lesueur.....	24
LOUIS Marie.....	25
Mazières Stéphane ¹ , Guitard Evelyne ¹ , Sevin André ¹ , Joly Nicole ³ , Dugoujon Jean-Michel ¹ , Salzano Francisco M ² , Larrouy Georges ¹ , Crubézy Eric ¹	26
Georges MIEMBAON.....	26
Monique Milia-Marie-Luce.....	27
Ismael Musah Montana.....	28
Ayelevi Novivor.....	29
M'hamed Oualdi.....	30
Myriam PARIS	30
Laure Pineau-Defois	31
Marie Polderman	32
Adrien Poncin	32
Razafindrazaka Harilanto, Guitard Evelyne, Sevin André, Dugoujon Jean-Michel, Larrouy Georges, Crubézy Eric.....	33
RISPAL Jean-François	34
Marie Rodet.....	34
Zacharie SAHA	35
Nsenga SEBINWA	36
Séhou Ahmadou.....	36
Thomas VERNET.....	37
Ulrike Zander.....	38

L'appel à communication du colloque

Appel à contribution

Colloque « Recherches francophones sur les esclavages et les traites : bilan et perspectives » Jeunes chercheurs

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris)
21 au 24 juin 2006

Le CNRS a mis en place un Réseau Thématique Prioritaire – RTP sur «Les esclavages (Amériques-Afrique-Europe-Monde Arabe) : formes, systèmes politiques, économiques et productions sociales». Réunissant les chercheurs francophones spécialistes de ces questions et placé sous la direction de Myriam Cottias, il a pour objectifs d'apporter une visibilité à un domaine de recherche peu développé et valorisé par l'université française mais aussi de favoriser la mise en synergie de compétences et de questionnements scientifiques au niveau international mais, plus particulièrement, dans l'espace francophone et européen.

Dans ce cadre, le RTP organise un colloque intitulé «Recherches francophones sur les esclavages et les traites : bilan et perspectives», du 21 au 24 juin 2006 à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris). Son objectif est de faire un bilan de la recherche francophone sur les esclavages, les traites, leurs conséquences politiques, économiques, sociales ainsi que leurs productions culturelles.

Ce colloque souhaite donner une large place aux doctorants et post-doctorants de toutes les disciplines des sciences humaines travaillant sur la thématique de l'esclavage, des traites et de leurs conséquences, en mettant en place des déjeuners/discussions les jeudi 22 et vendredi 23 juin.

Les communications des jeunes chercheurs consisteront en une présentation synthétique de leur thème de recherche, de la problématique et des hypothèses, de la méthodologie d'enquête (archives, terrain, etc.), des difficultés rencontrées et/ou des conclusions provisoires et ne devront pas excéder 15 minutes.

Les propositions de communication (titre et résumé de 15 à 20 lignes) seront envoyées par courrier électronique au Bureau du RTP, à Elisabeth Cunin, cunin@bondy.ird.fr, avant le 20 février 2006, accompagnées des nom, prénom, adresse électronique, institution de rattachement, statut actuel du postulant ou de la postulante.

Le Bureau du RTP

Myriam Cottias, responsable du RTP, historienne, CNRS

Antonio de Almeida-Mendes, historien, doctorant, EHESS

Cédric Audebert, géographe, chargé de recherche au CNRS, Migrinter, Université de Poitiers

Elisabeth Cunin, anthropologue, chargée de recherche, IRD

Issiaka Mandé, historien, Sedet, Université Paris 7 Denis Diderot

Pap N'Diaye, historien, maître de conférences, EHESS

Les résumés des propositions de communications

Le personnage du conteur et le « rituel » du conte : créativité et résistance

Malvina BALMES

Je partirai de la description de deux représentations théâtrales : *Les Enfants de la mémoire* du Théâtre de l'Air Nouveau vue à Pantin en 2001 et *Twa fèy, twa rasin ou la légende de ceux qui étaient nés derrière le dos du monde* du Théâtre du Flamboyant vue à Fort-de-France en février 2005. J'essaierai à partir de ces descriptions, et d'entretiens faits avec des acteurs ou metteur en scène de ces représentations, de montrer comment, dans les processus de construction ou de reconstruction mémorielle qui s'opèrent depuis 1998 (date du cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage), le personnage du conteur ou la situation qui met en jeu le « rituel » du conte (celui qui était dit et avait lieu lors des veillées mortuaires jusque dans les années quatre-vingt en Guadeloupe et en Martinique) informent sur la prise en compte de la créativité et des modalités de résistance au quotidien, des anciens esclaves dans le cadre et le contexte de la plantation esclavagiste. Si le conteur est devenu une figure littéraire forte et pleine de significations dans certaines des œuvres (romans et essais littéraires) de Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, sa pratique a également fait l'objet d'une revalorisation qui n'a cessé de croître depuis les années quatre-vingt-dix en Martinique. C'est sous ces deux angles et en confrontant les univers de significations auxquels ils renvoient, que je voudrais m'intéresser, à l'occasion de ce colloque, aux imaginaires qui continuent de se développer autour du conteur et de sa pratique et qui informent, me semble-t-il, sur les reconstructions et les reformulations qui s'opèrent dans la définition d'une résistance à l'esclavage et de ce fait à l'historicité des sociétés antillaises.

« Il faut prendre ressort sur ce qu'ont fait nos ancêtres pour se révolter aujourd'hui ». Dire l'histoire haïtienne entre conscience historique et sentiment d'appartenance

Dimitri Béchacq

La République haïtienne a une place spécifique dans l'histoire de l'esclavage car sa création, le 1^{er} janvier 1804, est l'aboutissement d'une révolte victorieuse d'esclaves. Les commémorations du bicentenaire de l'indépendance comme leur contexte politique et social a suscité une dynamique de « conscientisation » chez les Haïtiens. Des conflits et des mises en parole d'une histoire haïtienne glorifiée, critiquée, instrumentalisée se sont exprimés. Ces usages du passé déclinés aussi à travers de nombreuses productions culturelles conduisent à questionner les interactions entre sentiment d'appartenance et conscience historique. Comment appréhender les représentations de soi et de la communauté à laquelle on appartient, formulées en termes historiques ? Cela concerne-t-il seulement une élite lettrée et émigrée ?

Pour répondre à ces questions, des sources ont été produites à Port-au-Prince, à Paris et par le biais d'internet. Il s'agit d'articles de la presse nationale et diasporique, de manuels d'enseignement d'histoire, d'observations au sein de commémorations, de réunions et de manifestations associatives, d'ethnographie participante au sein d'une association, de plaquettes ministérielles, de documents d'organisations internationales, d'entretiens semi-directifs en français et d'entretiens informels en créole avec des Haïtiens de différentes origines. Une analyse de la place du marronnage dans l'histoire haïtienne et de ses usages pris entre instrumentalisation politique et réinterprétation sociale permet de prendre la mesure de la pérennité du paradigme de la domination, car le présent vécu est exprimé à travers des registres historiques relevant du passé esclavagiste et post-colonial. À partir de cette étude, nous exposerons les difficultés analytiques posées par cette présence constante et diffuse de l'histoire dans les constructions identitaires et les relations sociales des Haïtiens.

Domestiques et engagés dans la colonie laurentienne au XVIIe siècle : des nègres blancs ?

Arnaud Bessière

Les historiens de la Nouvelle-France se sont largement penchés sur les grands événements et les figures marquantes de la colonie française en Amérique du nord. Ils se sont également attachés à l'analyse des principaux groupes composant et hiérarchisant cette société coloniale en développement. Cependant, et comparé à l'historiographie anglo-américaine, un groupe n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous voulons parler ici des engagés et des domestiques. Recrutés en France ou directement dans la colonie, ces travailleurs étaient tenus d'aller partout et de faire ce que leur employeur leur demandait durant le temps de leur engagement *comme des esclaves*, pour reprendre les propres termes du gouverneur Frontenac. Ils se rangent donc parmi les défavorisés au sein de la société et s'élèvent peu au-dessus de l'esclave, à la différence qu'ils sont liés par un contrat qui définit leurs conditions de servitudes pour une période délimitée.

Abstraction faite de cette importante nuance, jusqu'à quel point l'assimilation de ces travailleurs à la catégorie des esclaves est-elle valable ? Les conditions de travail réservées à ces deux groupes sont-elles réellement comparables ? Ont-elles également quelque chose à voir avec celles qui prévalent dans les colonies plus au sud, comme en Caroline ou dans les Antilles ? C'est ce que nous tenterons d'examiner dans le cadre de notre communication, tout en soulignant l'apport des engagés et des domestiques dans le développement de la colonie laurentienne.

Félix Vidal de Lingendes (1796-1857), abolitionniste et planteur en Guyane française

Viviane Bigot

Félix Vidal de Lingendes est une figure emblématique au sein du mouvement abolitionniste. Pourtant il demeure à ce jour largement méconnu. Notre travail de recherche de DEA puis de thèse se fonde sur les sources historiques permettant de retracer le parcours de celui qui, dès 1827, intenta des procès contre des planteurs et assura lui-même la défense des esclaves. Il était pourtant lui-même fils d'un riche planteur de Guyane sur la sucrerie *Mondélice*. Son propriétaire Jean Vidal pratiquait la traite légale puis illégale. A la mort de celui-ci, Félix Vidal de Lingendes arriva pour la première fois à Cayenne en 1825 pour reprendre l'habitation. Il venait d'achever des études de droit à Paris. Il devint cependant très vite un fervent partisan de l'abolition de l'esclavage et ami de Victor Schoelcher. Cette recherche a pour finalité de mettre en lumière et comprendre l'ambivalence de cette personnalité : parallèlement à une carrière de procureur général de Guyane, il fut en effet tout à la fois un artisan de l'abolition en Guyane et un planteur. Sa position nous permet donc de mieux cerner la complexité des regards portés sur la personne morale et juridique de l'esclave peu avant 1848. Plus largement, cette étude souhaite contribuer à la connaissance du rôle de Félix Vidal de Lingendes dans l'histoire de l'esclavage aux Antilles-Guyane.

Le passé dans le présent : mémoire de l'esclavage colonial et temporalité des visions du monde des Antillais « de Métropole »

Géraldine Bilonière

Notre communication consiste en la présentation d'une recherche doctorale sur l'importance du passé de l'esclavage colonial dans le positionnement identitaire et statutaire des Antillais « de Métropole ». L'axe principal de notre questionnement porte sur les facteurs et processus qui, aujourd'hui, font de ce passé un élément prégnant de leurs visions du monde.

Partant d'une réflexion autour du *poids de l'esclavage*, nos premières investigations nous ont amené à reformuler notre problématique de la manière suivante : plutôt que d'opter pour une analyse laissant entendre un simple mouvement unilatéral du passé vers le présent, nous proposons de considérer les interactions dialogiques entre les différentes dimensions temporelles (passée, présente et future – par la capacité des sujets à se projeter dans l'avenir) que portent les individus. Il s'agit ainsi de voir en quoi le passé de l'esclavage et de la traite, notamment à travers une étude sur la mémoire collective, entre dans leurs schèmes d'interprétation de « leur monde de la vie » (Husserl), et porte un sens particulier dans la manière d'envisager leur place dans la société et dans la communauté politique nationale.

Notre argumentation s'appuie sur un certain nombre d'entretiens semi-directifs effectués auprès d'Antillais de l'Hexagone, pour qui la quête identitaire semble revêtir une acuité particulière. Les premiers discours recueillis laissent entrevoir une certaine résignation des sujets dans la fragmentation et dans une représentation d'eux en tant qu'objets de *non-reconnaissance*, qui puiserait ses racines dans le passé de l'esclavage et de la colonisation : dans leurs visions du monde, l'histoire de leurs ancêtres se conjugue avec leurs expériences présentes (notamment de discriminations raciales et sociales), le constat qu'ils dressent étant celui d'une continuité dans la non – considération de leur personne et de leur « communauté ».

« Ils nous ont emmenés en bateau et nous revenons en avion ». Rentrer en Afrique pour réparer l'esclavage : des Caraïbes à l'Ethiopie

Giulia Bonacci

Le désir de « rentrer en Afrique » est intimement lié à l'histoire de l'esclavage transatlantique. Un continuum des pratiques de retour s'est déployé dans les Amériques, lisible dans des productions culturelles locales, les prémices du panafricanisme et les installations physiques sur le continent - souvent considérées comme utopiques et vouées à l'échec. Malgré sa place distincte dans l'imaginaire diasporique, l'Ethiopie, à cause de sa localisation géographique, est toujours tenue à l'écart des réflexions sur ce phénomène du retour en Afrique. Pourtant, la présence de descendants d'africains y est avérée depuis la fin du dix-neuvième siècle et depuis 1950, invités par l'Empereur Haile Selassie I (1930-1974), ils se sont installés dans le sud du pays. Cette communauté est unique sur le continent de part sa longévité, sa croissance, la diversité d'origine des migrants et leurs affiliations religieuses.

L'histoire méconnue de cette installation est étudiée à travers trois approches complémentaires qui s'attachent : 1) à la persistance d'une « citoyenneté culturelle » éthiopienne, grâce à laquelle des individus, dans la Caraïbe, s'identifient à l'Ethiopie et aux éthiopiens ; 2) aux pratiques populaires d'organisation collective qui comblent un vide politique et leur permettent de « rentrer » ; 3) à l'inscription physique sur le sol éthiopien où se joue, en dernier lieu, le « retour ». Recoupant les trajectoires de ces migrants entre Caraïbes, Etats-Unis, Angleterre et Ethiopie, de nombreuses sources ont été produites en anglais, *patois* jamaïcain, amharique et oromo. Ce sont des imprimés, des archives gouvernementales et privées, les presses nationales et panafricaines, des documents audiovisuels, mais aussi de nombreux entretiens avec les résidents caribéens en Ethiopie.

Tout en élargissant l'espace transatlantique pour y inscrire l'Ethiopie, cette recherche analyse une des conséquences majeures des traites occidentales, les idéologies et pratiques du « retour en Afrique » et contribue à redéfinir nos conceptions des diasporas africaines et des relations panafricaines.

Les mobilités comme ruses pour résister à la sujétion : migrations circulaires et esclavage chez les Touaregs de la zone de Bankilaré (Niger)

Florence Boyer

La société touarègue est présentée comme une société hiérarchisée, reposant sur la distinction entre les hommes libres - qui regroupent la noblesse guerrière (ou *imajeghen*), la noblesse religieuse (ou *ineslemen*), la classe vassale (ou *imghad*) - et les captifs (ou *iklan*). Si cette hiérarchie a disparu ou s'est considérablement atténuée dans une grande partie de la zone touarègue nigérienne, elle reste prégnante dans d'autres, telles que la zone de Bankilaré, située au sud-ouest du pays.

Lors de mon travail de thèse, je fus confrontée à la problématique de l'esclavage de façon indirecte. En effet, ce travail porte sur les migrations circulaires de Touaregs originaires de quatre campements de la zone de Bankilaré, migrations circulaires qui les conduisent à effectuer des séjours de huit mois à plusieurs années à Abidjan avant de revenir dans leur campement. Or l'ensemble de ces migrants appartient à la catégorie des *iklan*, terme que l'on traduit soit par esclaves, soit par captifs. Progressivement la problématique migratoire est apparue indissociable de celle de l'esclavage. Comment les migrations circulaires, qui s'expliquent a priori par le contexte de pauvreté structurelle qui marque cette région, constituent une forme de libération, de résistance de ces *iklan* face à leur chefferie, plus largement face à toutes formes d'autorité ou de sujétion ?

Sur le plan méthodologique, la réflexion s'est orientée dans deux directions. D'une part, il est apparu indispensable de s'interroger sur l'usage des termes : *iklan*, captifs, esclaves, descendants de captifs ou d'esclaves... Cette réflexion a reposé en partie sur une analyse des archives de la colonisation à Niamey ; l'objectif était également de comprendre la diversité des situations d'esclavage à une échelle locale. D'autre part, une difficulté a consisté à mener des entretiens avec des individus qui ne disposent pas de la liberté de parole : la variation des contextes de l'énonciation, l'observation des contournements, des ruses développés par les *migrants-iklan* a permis de mieux comprendre les interrelations entre la problématique migratoire et celle de l'esclavage.

Les Makoa à Morondava. Enjeux identitaires et stratégies d'intégration sociale de descendants d'esclaves africains dans le milieu sakalava (côte ouest de Madagascar), XIXe siècle, XXe siècle.

Boyer-Rossol klara

Le terme générique *Masombika* ou *Makoa*¹ désignait les esclaves africains importés à Madagascar au XIXe siècle. Les conditions de leur libération – avant ou après la colonisation – leur ont parfois permis d'accéder à une forme de reconnaissance sociale. Cependant, leur nom, qui reste lié à une origine étrangère et servile (ils sont qualifiés de « sans ancêtres ») a été associé à la phénotype (ils sont présentés comme des « noirs aux cheveux crépus »). Leur stigmatisation les maintient dans une certaine forme de marginalité - que les *Makoa* tentent actuellement de surmonter.

La complexité de la question de l'intégration sociale des Makoa à Madagascar tient notamment du fait que leur identité de groupe se base sur la reconnaissance des ancêtres venus « d'au-delà les mers ». Notre objectif est de reconstituer leurs itinéraires, depuis le Mozambique jusqu'à Madagascar, puis de cerner les conditions de leur intégration dans la société malgache, enfin de voir les limites de cette intégration. La période considérée s'étend du XIX^e siècle (l'importation des esclaves africains à Madagascar) jusqu'à aujourd'hui (les représentations actuelles autour de leurs descendants). Certes la délimitation chronologique fait difficulté, mais il paraît nécessaire de tenter de s'y attacher, en raison du lien entre les définitions identitaires actuelles et l'amorce du processus qui a conduit à leur forme contemporaine.

C'est lors d'un terrain mené à Madagascar en août-septembre 2004, dans le cadre d'une maîtrise en Histoire de l'Afrique (2004-2005, Paris I, en co-direction avec Paris VII), que ce sujet a été choisi. Les enquêtes réalisées dans les villages *makoa* à la périphérie de la ville de Morondava, ont permis de recueillir un premier corpus de traditions orales *makoa* relativement inédit. Ce sujet d'étude nécessite par ailleurs un important travail de recherche en archives, mené à Madagascar (archives de la mission norvégienne, Archives de la République de Madagascar) et en France (Archives de Vincennes, CAOM), et à compléter, dans le cadre de la thèse, avec les sources archivistiques consultables à Lisbonne et à Maputo. Les difficultés soulevées par ce sujet de recherche tiennent certes à l'éparpillement des sources, mais aussi aux problèmes rencontrés sur le terrain : certaines questions sont encore difficiles à aborder à Madagascar, où l'histoire orale de l'esclavage apparaît comme une « histoire du silence ».

¹ Les Makoa tirent leur nom des Makhuwa, le plus important groupe socio-culturel du Nord Mozambique.

Visage noir d'une société au sud du Brésil au XIX^{ème} siècle.

Márcia Elisa DE CAMPOS GRAF

Au Paraná le régime esclavagiste n'est pas parvenu à dominer tout le système de production et le travail esclave, bien qu'absorbé progressivement au cours du développement de l'économie régionale et provoquant une concentration considérable de captifs, il n'a pas causé la destruction des unités productives fondées sur le travail libre. Bien qu'échappant aux particularités qui ont caractérisé le système esclavagiste dans les grandes régions agricoles et que la période analysée ait correspondu déjà, en grande partie, à sa phase de désagrégation dans la propre conjoncture du Paraná, on a constaté par la publication quotidienne des journaux, à travers les pétitions pour obtenir la liberté, les lettres de liberté, les testaments et les inventaires, les listes de classification pour l'émancipation, les rapports des présidents des Provinces de São Paulo et du Paraná, que les relations entre les maîtres et leurs esclaves n'ont pas été passives, bien que quelques esclaves, généralement des domestiques, aient préféré s'abandonner à la passivité, à la conciliation. La réaction à la situation de captifs, exprimée de plusieurs manières, et la répression qu'elle a suscitée, ont été une constante pendant toute la période, marquée par la violence, par la peur et la rancune, tant de la part des esclaves que celle des maîtres.

Approche de la question des résistances serviles à l'île Bourbon (1750-1848)

CAROTENUTO Audrey

Le thème de recherche de la thèse en cours² porte sur les phénomènes d'oppositions serviles à la société coloniale de l'île Bourbon pendant le dernier siècle de l'esclavage légal (1750-1848). Il propose une analyse du système esclavagiste en mutation (failles, assauts, réactions) à travers le dialogue entre domination coloniale et contestation servile. Il s'interroge sur ce qui conditionne les résistances (motifs réels ou apparents), sur leur sens et leur efficacité en tant qu'actions de sabotage. Dans une comparaison filée avec les îles esclavagistes caribéennes, il se demande aussi comment et en quoi ces phénomènes participent à l'avancée abolitionniste ? Pour y répondre, il va notamment s'appuyer sur l'analyse statistique d'une base de données collectant diverses sources judiciaires sur l'ensemble de la période (collectées principalement aux CAOM (Aix) et aux Archives départementales de la Réunion), analyse où seront mises en évidence les influences de paramètres qualitatifs retenus (démographie, ethnie, profession, géographie, victimes, rythmes). La mise en exergue d'une typologie des oppositions permet de répondre aux problématiques en intégrant des études de cas : elle distingue la résistance de *préservation* qui

² - *Les résistances serviles dans la société coloniale de l'île Bourbon (1750-1848)-*

expriment des modalités pratiques d'existence au niveau matériel, culturel et social ; la résistance-*rupture* par laquelle l'esclave fuit hors de la plantation ; la résistance-*agression* qui vise la destruction des biens de production et du maître et implique l'idée de la violence. Nous exposerons les principales conclusions de cette dialectique entre l'exploration micro-historique et la saisie globale autour des nombreuses problématiques de coercition et de résistance allant du plus bénin au plus radical.

La valeur esclave dans les actes d'échange à Saint-Domingue

CHARLES Rebert

Dans le domaine antillais, l'esclave a souvent été étudié comme condition et surtout comme unité comptable. Le notariat, avec ses inventaires d'habitation qui ne sont pas toujours bien détaillés, se prêterait mal à un tel exercice comparativement aux papiers privés des habitants. Néanmoins, il peut aider à une observation de l'esclave comme bien économique à travers les actes d'échange (actes de vente, les baux ou les conventions d'association). Notre corpus s'étend beaucoup plus à la population servile en ville, en ayant à l'esprit que l'expérience esclavagiste quotidienne dans la paroisse ne s'embarrasse pas toujours de l'opposition fonctionnelle courante entre l'« *esclave de jardin* » et l'« *esclave domestique* ». Nous nous intéresserons à la valeur et aux conditionnements marchands du bien servile qui apparaissent insuffisamment dans l'historiographie.

La religion de l'esclavage

Ericque COEZY

Une définition :

Est esclave toute personne qui en dehors de l'asservissement au travail jusqu'à la démesure, se trouve *instrumentalisée* par l'arbitraire d'une autorité malveillante, dans un espace de non-droit.

Ou encore :

Est esclave toute personne à qui l'on refuse dignité et liberté, qui de ce fait ne peut jouir d'aucun de ses droits élémentaires et de ceux reconnus par la DUDH, personne subissant en outre, de la part d'une autorité malveillante, et dans un espace de non-droit, mépris, humiliations et torture infligées sans retenue. Quelle que soit la définition choisie on use de termes qui nient la *liberté et la dignité de la personne humaine*.

J'ai montré comment le champ entier de l'humanité s'était trouvé concerné, l'esclavage étant la chose du monde la mieux partagée, que l'on soit prince ou manant, homme femme et même enfant.

A cela s'ajoute le fait qu'il ait aussi traversé toutes les époques, d'aussi loin que l'on puisse évoquer pour l'homme, une *structure politico-administrative ou bien religieuse*.

Il nous faudrait en conséquence nous interroger sur la permanence de cet esclavage lequel perdure dans tous les segments de la société, et nous rendre compte qu'il n'est pas seulement un avatar de l'économique, mais encore un choix conceptuel délibéré, exprimant l'intangibilité du hors- normes.

Si l'on veut préciser la nature des rapports liant le maître à l'esclave, nous devons convoquer Hegel dont la lutte à mort entre le maître et l'esclave fonde le concept de reconnaissance de l'Autre. Convoquer aussi à cette occasion les philosophes du droit naturel et du pouvoir, de Rousseau à Léo Strauss, de Machiavel à Montesquieu, car si reconnaissance il y a, cela s'accompagne de pouvoir lequel ne s'exerce qu'en vertu de l'inégalité existant entre les hommes inégalité qui aurait dû disparaître à l'avènement du contrat social.

Quelles sont les nouvelles formes prises par l'esclavage dans ce monde nouveau ?

Elles sont déterminées par la coexistence incestueuse du Pouvoir et de "l'Avoir". Nous observons que la caractéristique de l'hyper-modernité réside dans le fait que *l'Être est devenu l'Avoir*. En effet dans ce monde nouveau des XX^e et XXI^e siècles, il semble que l'Être se soit dilué puis effacé devant les exigences d'un *désir* qui nous semble de plus en plus anthropophage.

Les philosophes de l'utilitaire et du bonheur de Bentham à Léo Strauss, dont la considération va à la maximisation du bien de la totalité des êtres pensants, -le souverain bien devant être l'état optimal du monde- ; en passant par Marx puis Heidegger ce dernier dénonçant la monstrueuse emprise technique de l'homme sur la nature, de l'homme devenu pur vouloir et pouvoir absolu (*gestell*) ; et H. Arendt évoquant la soumission au processus routinier de la production / consommation, la médiocrité et l'asservissement qui ont suivi la perte de la distinction entre travail, œuvre et action que les Grecs avaient si bien délimités. S. Weil enfin. Tous ces philosophes nous fournissent une structure de compréhension adéquate, et nous guident dans les arcanes de cette réification de l'homme où l'Avoir s'est étendu jusqu'au corps morcelé, devenu marchandise. Serions nous condamnés à la perte de tout repère et de tout sens ?

Une autre permanence nous interpelle, celle du racisme d'où ce questionnement :

Pourquoi la perception d'une différence entre les êtres entraîne-t-elle préjugés et mépris ?

Qu'est-ce qui fait que la couleur (le noir plus précisément) soit devenue maléfice ?

Quelle réponse à donner à ce déni d'humanité ?

L'échec des abolitionnistes serait-il dû :

A notre indifférence ? ou notre impuissance devant un certain chamboulement des valeurs ?

A la désinstitutionnalisation de la société, laissant place au communautarisme ?

A la perte de la transcendance de l'esprit ? ou de toute transcendance ?

L'engagisme africain post-esclavagiste aux Antilles et à la Guyane françaises : rupture ou continuité avec la période esclavagiste ?

Flory Céline

L'abolition de l'esclavage de 1848 n'a jamais signifié dans l'esprit de ses partisans la disparition de la plantation coloniale. Pourtant le destin de celle-ci n'est pas séparable du système par lequel elle a connu son plein épanouissement : l'esclavage. Dans sa réorganisation du travail colonial, le gouvernement français fait le choix d'une politique visant à recruter, en nombre et en dehors des territoires français, des travailleurs libres sous contrat de travail. Or parmi ces travailleurs recrutés dans la décennie post-esclavagiste, une large place est accordée aux Africains tout comme au temps de l'esclavage. Ainsi après 300 ans de commerce négrier, le gouvernement français sollicité par les planteurs, se tourne de nouveau vers l'Afrique en puisant principalement des travailleurs au sein des populations captives et esclaves. Dans ces conditions, on peut se demander si les politiques contre la "traite des Noirs" menées par la France à partir de 1817 ainsi que l'abolition de l'esclavage de 1848, ont représenté une véritable rupture dans les pratiques et les mentalités négrières ainsi que dans l'organisation du travail colonial post-esclavagiste.

L'analyse de l'engagisme africain tant dans ses modalités de recrutement, d'acheminement, d'exécution des contrats d'engagement, que dans le discours politique, juridique et idéologique mis en place pour le légitimer, nous permet de répondre à cette interrogation.

Il ressort de celle-ci que la continuité prévaut en grande partie sur la rupture. Cela tient, selon nous, premièrement à ce que le gouvernement français, quel qu'il soit, a toujours fait prévaloir les intérêts politiques, économiques et nationaux sur les principes humanistes desquels pourtant il ne cesse de se réclamer ; et deuxièmement à ce que l'abolition de l'esclavage et de son corollaire la traite des Noirs, n'ont pas conduit la France à une remise en cause radicale du legs de ces deux systèmes : une conception raciste de l'homme noir.

Comment participer à la traite négrière dans un petit pays sans colonie ni accès à la mer? Réflexions sur le cas suisse.

Gilles Forster

Même si l'étude de l'intégration des Suisses dans les réseaux protestants actifs dans le commerce et la finance international a une longue tradition, les recherches sur la participation suisse à la traite négrière demeurent relativement récentes et passablement lacunaires. Des liens forts peuvent pourtant être établis dans trois domaines. D'une part, dans la production de toiles imprimées appelées communément indiennes destinées à l'achat d'esclaves en Afrique. Ce marché réservé pendant longtemps aux étrangers est fortement dominé par les producteurs originaires de Suisse. C'est ainsi qu'à Nantes, vers 1780, plus

des deux tiers de la production est en mains helvétiques ou neuchâtelaises. Ensuite, dans le cadre des activités annexes au commerce colonial, de nombreux commerçants suisses participent au financement d'expéditions négrières, voire arment directement des bateaux. Au moins 6% des navires négriers quittant les ports atlantiques français entre 1773 et 1830 ont un lien plus ou moins étroit avec la future Confédération. Enfin, dans le domaine de la finance, certains banquiers suisses ou genevois placent des sommes importantes sur les marchés atlantiques et de traite. D'autres proposent aux négriers le plus fortunés de convertir des gains importants en rente régulière.

De manière générale, cette recherche permet de voir comment un pays qui se trouve à la périphérie du monde atlantique s'intègre, en amont et en aval, à l'économie esclavagiste et de traite.

De l'application et de l'interprétation de l'article 47 du Code noir

Valérie Gobert Segal

Présenté dans le « Mémoire sur la police, la nourriture et autres matières concernant les esclaves des Isles françoises de l'Amérique » de 1683, véritable brouillon du Code noir publié en 1685, le principe de l'indivisibilité des familles esclaves figure à l'article 6 chapitre 1 « De la religion » où les administrateurs et principaux habitants de ces îles préconisent « *que les maistres qui auront des nègres maries en face d'Eglise ne pourront vendre séparément l'homme ou la femme a peine d'estre privés de cluy qu'ils auront gardé au profit du maistre de celuy qu'ils auront vendu sans qu'il soit permis de faire aucunes conventions au contraire, sinon lorsque le mary ou la femme auront esté bannis ou chassés par autorité de justice* ».

Cependant, la nature mobilière et réifiée de l'esclave ayant été consacrée, ce principe sera finalement intégré en tant qu'exceptions aux facultés de ventes ou saisies à l'article 47 du Code noir.

Dans la pratique, les possesseurs d'esclaves ont fait peu de cas de la prohibition et faute de personnalité juridique, l'esclave ne put ester en justice contre son maître et encore moins se pourvoir en cassation à moins que celui-ci ne fut formé par un individu de condition libre. Et quand bien même il aurait eu recours à une personne libre pour le représenter, les coûts des procès étaient rédhibitoires et l'interprétation des Cours souveraines défavorables.

Unique précédent, un arrêt de 1686 lors d'un litige opposant une veuve aux héritiers de son mari octroya à cette dernière la propriété des parents et enfants sur le fondement de l'article 47.

Il faudra attendre le début du XIX^{ème} siècle pour que la question de l'indivisibilité soit reposée. En effet, c'est sur ce fondement que les juristes abolitionnistes vont construire une stratégie et une argumentation qui, au-delà de la reconstitution de la cellule familiale, visera à dénoncer les dérives des cours supérieures des colonies.

En dépit des censures de la Cour de cassation, la résistance des conseils supérieurs coloniaux français perdurera jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1848 mettant ainsi en relief la complexité des rapports

sociaux et les difficultés du personnel de la Justice locale à s'opposer aux pratiques de la classe à laquelle ils sont de facto liés.

L'exemple cubain : le planteur à la fois promoteur et dépendant de la traite

Dominique Goncalvès

Les planteurs havanais ont été bien avant les gouvernements espagnols, les premiers promoteurs de la traite. Encouragés par les succès anglais à la Jamaïque ou français à Saint-Domingue ils eurent à cœur de développer dans leur île une économie de plantation, alors que le roi d'Espagne cherchait avant tout à extraire de ses domaines américains des lingots d'argent et d'or, Cuba n'étant considérée qu'en fonction de l'importance stratégique de La Havane. Les licences d'importations n'ont été délivrées massivement que lorsque les ministères ont été convaincu de la manne financière que représentait l'exportation de sucre, vers 1780 seulement. La monarchie a pris soin alors de ne délivrer des licences presque exclusivement qu'à des commerçants métropolitains, plus contrôlables que les créoles qui s'enrichissent considérablement tout en se militarisant. Contrôler la traite, c'était contrôler Cuba. C'est pourquoi l'Espagne a défendu bec et ongles la traite contre les ambitions abolitionnistes de la Grande-Bretagne. En parallèle de l'achat massif d'esclaves qu'elles épuisent au travail parce que leur importation est plus rentable et moins dangereuse que de générer une société servile, les planteurs cherchent activement le moyen de se défaire de cette contrainte extérieure. S'impliquer dans la traite est impossible, non seulement à cause des réserves du roi mais parce que cela serait verser dans une activité mercantile, ce qui équivaldrait pour les élites havanaises à renoncer à leurs aspirations identitaires aristocratiques. Les solutions envisagées - et ici Francisco de Arango y Parreño joue un grand rôle - sont, dès la fin du XVIII^e siècle de développer le machinisme. Vers 1830 il est pensé une politique de «blanchiment de l'île» favorisant les mariages entre Blancs et Noires (et non l'inverse), et appelant à une immigration de pauvres Espagnols, pour remplacer l'esclavage par le prolétariat.

‘Nègres Marrons’ ou Quilombolas à L’île de Marajó - L’Amazonie Brésilienne : les sujets, les stratégies, le territorialité et l’aménagement du territoire.

GOUVEA LOPES, Adaise

L’existence d’esclaves noirs à l’île de Marajó, nous amène à étudier la diversité socioculturelle, géographique et leur spécificité historique dans l’Amazonie brésilienne. L’occupation des terres et le contrôle des ressources existantes dans l’île date de la période coloniale. Pourtant, les stratégies de résistance des sujets et l’aménagement du territoire remontent à l’époque de conflits de civilisation qui ont eu lieu entre les premières expéditions militaires et les missions religieuses qui ont occupé l’île, ont soumis les indiens aux travaux forcés et ont organisé des villes coloniales et des activités économiques (des fermes, des usines sucrières, des pêcheries etc.). Ceux-ci ont un rôle fondamental dans la structuration de l’économie régionale. L’utilisation du travail esclave par les seigneurs de moulin à sucre n’ a pas été faite pacifiquement. Comme les indigènes, les esclaves aussi ont trouvé les stratégies de résistance d’opposition aux travaux forcés. Pour se cacher dans les forêts, ils utilisaient leur parfaite connaissance des fleuves et des chemins. Les ‘nègres marrons’ ont bâti un système d’organisation sociale nommée Quilombos ou Mocambos. La mémoire collective sur l’utilisation du territoire par les Quilombolas au Marajo a constitué une importante remarque historique et ethno-culturelle, capable de révéler leur condition sociale d’existence et leurs stratégies de permanence à la terre. Le système d’organisation sociale et les codes de reconnaissance du territoire (les villages, les endroits, les chemins, la clôture, le chemin de traverse etc.) par cette catégorie de sujets - les Quilombolas est plein de signification et permet d’enquêter sur la construction de sa territorialité

Musique et société post-esclavagiste : le cas des steelbands de Trinidad et Tobago

Aurélie Helmlinger

L’invention récente d’une nouvelle famille d’instruments issue de la récupération de bidons de pétrole, les pans, a donné lieu à Trinidad et Tobago à la création d’orchestres pouvant atteindre plus d’une centaine de musiciens période de carnaval. L’intense vie musicale générée par cette pratique a été façonnée par le système de valeurs dualiste observable dans un certain nombre de sociétés post-esclavagistes, notamment dans les Caraïbes. On proposera ici de mettre en valeur certains aspects du modèle dichotomique proposé par Wilson, en le concevant davantage dans les steelbands comme une polarité –voire une multipolarité- de valeurs qu’une catégorisation étanche des comportements. On analysera plus particulièrement la dimension sociopolitique de ces orchestres à organisation très centralisée, et surtout le matériau musical lui-même, exprimant à bien des égards la contradiction et la complémentarité des valeurs (esthétiques, politiques...) héritées de la situation esclavagiste.

Conséquences des esclavages et des traites dans l'espace imaginaire de la littérature réunionnaise contemporaine.

Stéphane Hoarau

Nous pouvons difficilement appréhender un espace imaginaire et littéraire sans, au préalable, comprendre le lieu qui l'a porté, l'histoire qui l'a forgé. Esclavage, colonisation et *engagisme** ont ponctué l'histoire de l'île de La Réunion. Et si pendant de nombreuses années il n'était pas possible de dire, d'exprimer cette histoire, aujourd'hui, du fait d'une prise de conscience collective (portée par des mouvements politiques, artistiques, etc.) nombreux sont les auteurs qui tentent de témoigner de cette douloureuse ponctuation historique. Des voix nouvelles se font entendre, et à travers elles, il devient possible de lire en filigrane les traces laissées par les différentes formes de servitudes. Parmi ces voix il y a notamment celles d'auteurs qui ont choisi de quitter l'île (c'est le cas de Jean Lods et Monique Agénor, par exemple) pour écrire à partir d'un *ailleurs* la réalité de l'île, de son présent, mais aussi, par un travail de mémoire, de son passé. Cette distance permet alors de poser un regard différent sur les origines et de percevoir les échos, de *là-bas*, des blessures originelles ; l'écriture se fait commémoration, et toujours, en toile de fond, (ré)apparaît la servitude.

Lire ces auteurs contemporains, c'est porter une oreille attentive aux échos du passé, c'est comprendre ce qui a contribué à forger un imaginaire de la rencontre, créolisé et ouvert, pourtant directement lié aux maux de la servitude...

La construction anthropologique du Métis : qu'est l'identité sans la mémoire ?

Marlène Hospice

une étude du contexte de l'abolition de l'esclavage de 1845 à 1870 suivant la problématique de la « pertinence imposée » chez Schütz. Nous passerons alors en revue les trois entrées de sens de l'action sociale : békés (les attentes d'un vécu de béké) ; mulâtres (la classe en soi) ; nègres puis affranchis (l'inscription sociale entre les fictions de la liberté et les réalités du contrat de travail. Ordre du concept juridique et ordre de la réalité concrète). L'impossibilité de la remémoration de l'esclavage, l'oubli forcé et le silence imposé sur le passé servile comme fond de l'horizon d'une re-fondation de la matrice sociale.

Quel corpus ? (matière du débat proposé dans l'exposé).

* Après l'interdiction de l'esclavage, les grands propriétaires réunionnais employèrent des travailleurs sous contrat, des « engagés » (de Madagascar, de l'Inde, de Chine et d'ailleurs...).

L'esclavage et la population noire du Brésil à travers la documentation française : 1848- 1888

Julie Jourdain

Les Français (diplomates, écrivains, commerçants, scientifiques, artistes...)³ qui ont séjourné au Brésil dans la seconde moitié du XIXe siècle s'intéressent tout particulièrement dans leurs écrits et illustrations au problème de l'esclavage et à la population noire. Dans la plupart de leurs productions, les descriptions du système esclavagiste brésilien vont de paire avec une dénonciation de l'institution servile. Des arguments humanitaires et religieux mais aussi des considérations économiques et raciales fondent cette condamnation de principe. Les observations de nos voyageurs se situent autant sur le plan descriptif qu'analytique. Certains préfèrent dépeindre les conditions de vies des esclaves ou décrire leur apparence. D'autres proposent des solutions concrètes pour pallier la main d'œuvre noire, donnent leur opinion sur les modalités d'une éventuelle abolition et effectuent des comparaisons avec d'autres systèmes esclavagistes.

L'anthropologie physique, telle qu'elle est enseignée par Broca à l'Académie des Sciences de Paris au milieu du XIXe siècle, influence certains de nos observateurs. Ils posent alors un regard qui se voudrait «scientifique» sur la population noire, comparant les morphologies et les traits de visages des différentes nations africaines qui la composent. Le Brésil semble être pour ces derniers le "laboratoire idéal" pour vérifier les théories racialistes en vogue tels le polygénisme et la différence entre les races ou évaluer les bienfaits et méfaits du métissage.

Le témoignage de ces Français, souvent chargé de préjugés et d'erreurs d'interprétation, représente cependant un outil appréciable pour l'étude de l'esclavage au Brésil. En effet, leurs observations recèlent d'éléments concrets du mode de vie des esclaves (leurs régimes alimentaires, les mauvais traitements qu'ils subissent, leurs relations avec les maîtres...). Quant aux nombreuses idées reçues véhiculées dans leurs écrits à propos de la population noire, elles reflètent et alimentent l'image que la société française de la seconde moitié du XIXe siècle a de l'esclave et du Noir.

³ Les 27 Français (25 hommes et 2 femmes) dont j'ai étudié les écrits et illustrations, ont séjourné au Brésil de 3 mois à 12 ans le plus souvent pour des motifs économiques mais aussi pour certains mandatés par un ministère ou en charge d'un poste diplomatique. Leurs écrits, qui composent mon corpus de sources, peuvent être divisés en quatre catégories : la correspondance diplomatique, les lettres personnelles et journaux intimes, les récits de voyages, les rapports, mémoires et articles de journaux. Ce corpus est enrichi par des sources iconographiques (lithographies, photographies, croquis...)

L'anthropologie politique des « Nouveaux Libres » : l'héritage de l'esclavage, un point aveugle de la théorie démocratique moderne ?

Silyane LARCHER

Un consensus net se dégage de l'historiographie française consacrée à l'abolition de l'esclavage et à l'histoire politique et sociale de la période post-abolitionniste dans les premières colonies françaises d'Amérique : la contradiction entre ouverture de la citoyenneté française consentie par la République et le maintien du statut colonial de ces territoires. De même, la plupart des travaux soulignent le caractère singulier de ces colonies qui, durant toute leur histoire coloniale (jusqu'en 1946), sont intégrées à la nationalité et à la citoyenneté françaises en même temps qu'elles sont exclues du traitement juridique et administratif égalitaire dont fait pourtant l'objet, officiellement sans distinction, l'ensemble des nationaux et citoyens français de la Métropole. Pourquoi l'affranchi peut-il être fait citoyen, rester colonisé, et dans le même temps constituer rétroactivement un cas d'exception de la citoyenneté, comme du statut colonial ? Qu'est-ce qui fait la cohérence propre du geste ? Au-delà de ce qui pourrait être dénoncé comme une hypocrisie administrative et juridique, ou encore de la focalisation sur le projet d'ambition économique et impérialiste, ne faut-il pas discerner, derrière le traitement dont ces « citoyens-colonisés » font systématiquement l'objet, du milieu du 19^{ème} siècle au début du 20^{ème} siècle, *une anthropologie politique spécifique qui tient à la figure de l'affranchi lui-même* ? En outre, plus fondamentalement, ne faut-il pas situer la figure de l'affranchi enchâssée dans une zone d'ombre relative au contenu que prend en démocratie la notion même d'égalité, non réductible à la seule isonomie ? Quand la démocratie moderne pose l'égalité en droit -laquelle fonde l'égalité politique-, elle appelle implicitement le surgissement contradictoire des différences qui échappent au droit, au point de les radicaliser. Elle opère *un traitement politique des différences* fondées sur l'histoire ou la culture (les différences anthropo-ethniques) : elle les naturalise. C'est une telle hypothèse que nous nous proposerons de discuter.

L'intervention visera ainsi à présenter sommairement les premiers éléments de ma thèse (« Post-esclavage de plantation et passage à la démocratie : aux limites de la citoyenneté, la naissance d'une minorité politique ») qui, à partir d'une approche au croisement de la philosophie politique et de la sociologie historique, porte sur l'évaluation des modalités sociales et politiques d'appropriation de la démocratie - comme régime et comme société- par des populations portées du statut d'esclaves au rang de citoyens, au seul nom des principes républicains.

La mémoire de la traite négrière et ses usages contemporains en Afrique. Imaginations identitaires, utopies réparatrices et champ de l'altérité

Armand LEKA ESSOMBA

L'esclavage, en tant que pratique sociale normale (institution sociale reconnue, pratique socialement autorisée), existerait depuis l'âge des temps. Sociologiquement, il s'est présenté comme faisant partie intégrante de ces jeux de *don* et *contre don* que se sont inventés les sociétés, ou les individus, dans le souci permanent de fonder ou de justifier certaines formes du rapport du soi à autrui, ou plus simplement de construire des régimes de sociabilité. De ce point de vue, il appartiendrait historiquement à ce patrimoine infini des modalités particulières de la soumission imaginées à travers les âges par l'être humain, pour construire et établir avec son semblable, un rapport servile, au terme soit d'une bataille militaire, d'une transaction commerciale, d'une dette impayée, ou encore pour des raisons liées à un imaginaire du prestige, etc. L'application de cette pratique à une catégorie spécifique d'êtres humains, définie à partir de leur référence géoraciale (les noirs d'Afrique), et de manière intensive, a constitué un temps fort de la réduction de l'être humain en simple objet de transaction commerciale et en babal instrument de marchandage. Au-delà des polémiques statistiques sur les conséquences démographiques et les déséquilibres géohumains, suscitées par cette question, la traite Négrière s'est imposée comme un des événements fondateur de l'identité négro africaine. Vécue et construite au fil de l'histoire comme traumatisme collectif (racial et géographique). Du *crime banal*, on en est aujourd'hui à un *crime total*. Deux siècles après son abolition, dans un contexte où le *temps social-historique* tend à soumettre l'investigation historique à la critique éthique, ainsi qu'à divers autres formes de chronocentrismes, cet *objet historique pathétique*, demeure pertinent à étudier notamment dans les usages conscients ou inconscients que les africains en font aujourd'hui, pour se parler à eux-mêmes, se définir, rêver, et définir les *Autres*. La présente étude s'efforcera ainsi de répondre à la question générale suivante : Quelles sont aujourd'hui les représentations dominantes de la traite négrière et à quels types de pratiques identitaires, politiques et symboliques donnent-elle lieu, en Afrique dans son rapport à *Soi* et à *Autrui* ? S'il ressort clairement que la modalité dominante de cette mémoire se construit sur l'idée d'un rapt externe, autour d'une figure géoraciale (le blanc d'Europe boureau contre le noir d'Afrique victime) qui de fait alimente en large part les utopies réparatrices, il est tout aussi vrai que se structure une mémoire reposant sur l'idée d'un meurtre familial, (la vente du frère par le frère) et qui s'interroge sur les liens lointains qui existent entre les tourments identitaires actuels de ces sociétés, les infidélités politiques domestiques accumulés par les élites gouvernantes, et ce fratricide initial.

Le soldat de couleur dans la société d'Ancien Régime et durant la période révolutionnaire

Boris Lesueur

Une présentation binaire du monde colonial, blancs et noirs, libres et esclaves, est trop souvent la norme d'une historiographie qui peine à décrire les transformations sociales à l'œuvre dans les sociétés esclavagistes, certainement plus subtiles et nuancées qu'on pourrait le penser : à la sécheresse de textes réglementaires correspond souvent une application molle et des réalités infiniment complexes. Evoquer les Libres de couleur ne suffit pas à épuiser la réflexion sur un thème précis : la mise en état de défense de possessions coloniales qui tout à la fois essentielles pour l'équilibre de la balance commerciale de la France, n'en étaient pas moins extrêmement vulnérables vis-à-vis de la supériorité sans cesse renforcée de la Royal navy. Dès lors, la question de la mobilisation des hommes, de tous les hommes, hors de toute considération de couleur, fut posée.

Situation du problème sous l'Ancien Régime.

Faiblesse de l'émigration blanche, climat mortifère pour la troupe.

Un contexte militaire chargé : la seconde guerre de 100 ans (1689-1815)

L'articulation du problème : de la milice à la levée en masse impossible

Sur ce dernier point, bien entendu, on bute littéralement sur la question du préjugé de couleur. Hiliard d'Auberteuil souvent cité, paraît induire une quasi impossibilité, la « macule » de l'esclavage ne s'effaçant pas. Le problème est toutefois quand on réfléchit posément à la législation officielle : le *Code noir* ne reconnaît que deux catégories de personnes : libres et esclaves. De même, le statut des personnes outre-mer n'avait pas nécessairement d'équivalent dans les lois en vigueur dans le royaume. De là, toute l'importance de la discussion au début de la Révolution sur une législation particulière pour les colonies ou l'application de la loi générale.

Du recrutement implicite à la théorisation

La question de l'altérité

On ne peut pas faire abstraction d'autres expériences coloniales à la même époque. La relation des officiers des compagnies de marine perdus dans l'immensité de l'Amérique du Nord avec les Amérindiens, aussi discutée et relativisée qu'elle le soit actuellement, n'en constitue pas moins une originalité. L'indien partenaire, le métis comme truchement, l'alliance avec les tribus... autant d'éléments qui juxtaposés, expliquent largement l'existence de la Louisiane ou l'exceptionnelle survie du Canada. En Inde, précocement on recruta puis on solda des troupes locales, qualifiées de Cipayes, avec un corps d'officiers spécialisés. Et des soldats noirs ? Oui, on en trouve mention anciennement, combattant en « enfants perdus », participant à des expéditions comme celle de Carthagène... Mais quel était alors leur statut ?

b. Les compagnies de milice

A côté des compagnies blanches, les Libres de couleur furent enrôlés également mais dans des compagnies spécifiques commandées par des blancs, pour un service militaire tout à la fois égalitaire pour les contraintes imposées que discriminatoires quant au statut des personnes. Avec le cas particulier de la *légion de Saint-Domingue* qui aurait rendu, de fait, les Libres sujets à un service dans l'armée régulière, contrairement aux colons dont on se défiait.

c. Recrutement de corps coloniaux et engagement personnel

L'idée d'utiliser le réservoir d'hommes des colonies, inaugurée à la fin de la Guerre de Sept ans, fut officialisée durant la Guerre d'Indépendance américaine avec des corps de volontaires composés de Libres de couleur comme les chasseurs de la Martinique, de Saint-Domingue..

Attention encore une fois à ne pas vouloir globaliser par une approche strictement juridique de la question. En métropole, il existait des soldats de couleur dans les troupes régulières. Les chasseurs de Saxe pendant la Guerre de Succession d'Autriche, ou plus généralement les musiciens des troupes de cavalerie, avaient un recrutement de couleur, très souvent d'ailleurs venu des colonies plus ou moins légalement.

Révolutions antillaises : la part de la révolution militaire

Troupes réglées et milices coloniales : vers la Garde nationale

L'appel aux armes (Révolutions blanches, révolte des esclaves, guerre avec l'étranger...)

Les Libres de couleur, puis les esclaves, en tant que force redoutable dans un contexte d'affaiblissement de l'autorité métropolitaine d'une part, mais aussi comme ultime recours de la République menacée, purent obtenir l'égalité politique. La contrepartie étant de s'engager dans ses armées.

L'armée coloniale

Les armées qui évoluèrent outre-mer dans cette période, intégrèrent une part grandissante d'hommes de couleur, anciens Libres ou anciens esclaves. Soit du côté républicain, soit également du côté britannique. Vouloir à ce titre faire du service militaire une conséquence de l'émancipation des personnes et non une cause, paraît donc tout à fait excessif, si du moins on associe nécessairement la République à l'idée de liberté

En outre, si Bonaparte autorisa bien le funeste décret rétablissant l'esclavage, l'histoire ne s'arrêta pas là. Des soldats ne pouvaient redevenir esclaves. Le bataillon de pontonniers de Gaëte, devenu dans l'armée du roi de Naples, Royal africain, fut bien créé pour les recevoir. Certes dans un corps séparé, mais à la solde comme tout autre soldat... Mais on était alors en Europe.

En conclusion, si le recours aux populations locales s'imposa comme une nécessité pour défendre les colonies, la question de l'esclavage, plus d'ailleurs que celle du préjugé de couleur, ne fut posée que de manière conjoncturelle dans un sens émancipateur. La réflexion militaire se limita à la question de la mobilisation, méconnaissant littéralement les réalités des sociétés coloniales.

L'importance du passé servile et colonial dans la production artistique contemporaine en Martinique.

LOUIS Marie

L'art contemporain martiniquais, qu'il soit visuel ou cinématographique, est, dans son ensemble, tributaire de l'histoire complexe et tragique de cette île. Les séquelles de l'acculturation, de l'assujettissement, côtoient la richesse des mélanges culturels dans les productions artistiques martiniquaises. Ainsi, les problèmes de l'identité culturelle, de la reconstruction du passé avec un point de vue non occidental sont des thèmes récurrents pour les artistes de cette île depuis 1946 (année de la départementalisation de cette ancienne colonie). Aussi, nous proposons-nous d'analyser l'évolution de l'art contemporain martiniquais afin de mieux saisir l'impact de l'esclavage, des traites et de la colonisation sur cette production. La littérature postcoloniale martiniquaise, nous songeons à Aimé Césaire, Frantz Fanon, Edouard Glissant,

Patrick Chamoiseau, Jean Bernabé et Raphaël Confiant, a largement évoqué les conséquences de l'histoire sur la société martiniquaise. Cette littérature a sans doute marqué la production picturale et cinématographique de cette île. Cette hypothèse sera le point de départ de notre recherche.

Approche anthropobiologique des Noirs marrons par l'étude génétique des populations amérindiennes de Guyane française

***Mazières Stéphane¹, Guitard Evelyne¹, Sevin André¹, Joly Nicolle³,
Dugoujon Jean-Michel¹, Salzano Francisco M.², Larrouy Georges¹,
Crubézy Eric¹***

Les échantillons de quatre populations amérindiennes de Guyane française ont été séquencés pour la région hypervariable I (HVI) de l'ADN mitochondrial à la recherche des polymorphismes qui décrivent l'ensemble de la variabilité génétique locale. Les résultats ont notamment révélé la présence d'un profil génétique non-amérindien chez les Kaliña, une population de langue Caribe installée à l'embouchure du fleuve Maroni. Ces profils ont certainement été introduits par métissage, étant donné la proximité géographique des Kaliña avec les Noirs marrons, d'origine africaine. Regroupant les populations Ndyuka, Paramaka, Saramaka et Aluku, les Noirs marrons de Guyane sont issus des esclaves ayant fui leur condition. Lorsque nous nous sommes intéressés à la distribution en Afrique du profil génétique observé, en relation avec l'histoire de la traite des esclaves, les données disponibles montrent une présence réduite au Golfe de Guinée et de surcroît exceptionnellement rare. Ce résultat préliminaire souligne d'abord l'intérêt des études biologiques pour les problématiques relatives à l'origine des populations. Il permet surtout d'introduire un travail en collaboration avec Mr A. Gessain de l'institut Pasteur, sur l'origine et l'histoire biologique des Noirs marrons.

Les pistes des esclaves au royaume Téké (Congo) : XVII^e-XIX^e siècles

Georges MIEMBAON

L'image d'Epinal répandue de la traite négrière atlantique montre des "caravanes" de Noirs, enchaînés et acheminés depuis l'arrière-pays par voie de terre vers l'océan atlantique puis transbordés aux Amériques, entassés au fond des cales des bateaux des Négriers blancs. Nous nous proposons d'orienter la réflexion dans le dédale des pistes suivies par les esclaves en partance de la côte atlantique dans la longue évolution historique de la traite négrière au royaume téké (Congo-Brazzaville). Il s'agit là d'un sujet qui mérite une attention particulière en raison du rôle infrastructurel (voie terrestre de commerce) précolonial et sur lequel très peu d'écrits ont été laissés. L'étude tente de remonter et de restituer ces "Routes des caravanes" dénommées "Routes des portages" à l'ère des explorations européennes de la fin du XIX^e siècle. Elle s'attèle à montrer d'où viennent ces hommes et ces femmes à l'air hagard, promis à ce triste sort? S'y ajoute l'évocation de la dimension humaine: comment ces tékés vécurent cette tragédie et comment ils l'assumèrent.

Il est passionnant de voir l'analyse historique, clairement présentée, amène à une meilleure connaissance de la traite négrière intérieure, avant le transbordement.

L’empreinte contemporaine de l’esclavage : la mémoire collective martiniquaise et le Bumidom

Monique Milia-Marie-Luce

Le 26 mars 1963 paraissait au Journal Officiel, un décret portant mention de la création du *Bureau pour le développement des migrations intéressant les Départements d’Outre-mer*, plus connu sous le nom du BUMIDOM⁴. Cette agence dont beaucoup de Martiniquais connaissent le nom, a joué un rôle fondamental dans l’histoire des migrations martiniquaises, mais aussi guadeloupéennes, guyanaises et réunionnaises. En effet, créé par l’Etat français, l’agence, qui a fonctionné de 1963 à 1981, avait pour objectif annuel de faire venir en France⁵ 5 000 Antillais et 3 500 Réunionnais⁶.

Elle a aussi marqué de façon indélébile la mémoire collective de la Martinique. Ainsi, il existe un lien entre le BUMIDOM et la période de l’esclavage. L’agence fut qualifiée entre autre d’« officine de la traite des nègres » ou encore « la case de l’oncle BUMIDOM »⁷. Comment en est-on arrivé là ? Comment ces étiquettes représentent-elles un héritage politique et culturel de l’esclavage dans cette île ?

Pour comprendre pourquoi le BUMIDOM a suscité autant de critiques et de ressentiment, il faut : premièrement repenser au contexte : le BUMIDOM symbolise la grande période des migrations au départ de la Martinique vers la France, à savoir les années 1960/1970. C’est aussi une forte période de revendications autonomistes et indépendantistes dans cette île. Le BUMIDOM cristallisent les tensions entre le centre et la périphérie et les luttes contre l’impérialisme français. deuxièmement, il faut analyser le fonctionnement de la mémoire collective. En s’appuyant sur les thèses de Maurice Halbwachs, il convient de voir les modes de transmission et de sélection.

BIBLIOGRAPHIE

- .Alain ANSELIN, *L’émigration antillaise en France*, la troisième île, Paris, Karthala 1989.
- .Alain-Philippe BLERALD, *La question nationale en Guadeloupe et en Martinique*, Paris, l’Harmattan 1988.
- .Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF 1964.

⁴ Journal Officiel de la République Française, 7 juin 1963, p.5093-5095.

⁵ Sous-entendu ici l’Hexagone.

⁶ Rapport du BUMIDOM 1968.

⁷ Congrès de l’émigration 1970, le Canard Enchaîné 20 février 1974.

The *Stambali* of Tunis: Origins, Transformation and Spatial Control of Enslaved Blacks of Tunis in Early-Husaynid Tunisia

Ismael Musah Montana

This paper examines the evolution and transformation of *Stambali* from a West African Hausa spirit possession cult known as Bori to a Sufi-like popular expression of Islam in Tunisia. By squaring up *Stambali* through the contours of Husaynids' religio-political framework of societal integration, it analyzes the impact of the process of establishment of the Husaynid dynasty upon enslaved Sudanic communities of Tunis' integration to Tunisian society.

The paper argues that the *Stambali* -a fusion between the Hausa spirit possession cult of Bori and popular and Islam adhered mainly by the Sudanic communities of Tunis-has, from the early eighteenth century onwards, been marked by the Husaynid desire to integrate and regulate these self-consciously class of Black of Tunis by means of spatial control. During the early part of eighteenth century, the Husaynid Beys inducted Sidi Saad al-Abid (an ex-slave from Borno) into a sainthood as a rallying figure for the enslaved Sudanic communities (who settled in Tunis as a result of the trans-Saharan slave trade). Additionally, the Husaynids promoted a judicio-administrative apparatus designed towards their control as well as administration. Hence, an effort to integrate them into the formal structure of the state's religio-political scheme. The paper maintains that though the resulting structural pluralism of the Husaynids religio-political scheme succeeded in assimilating the Sudanic communities to Sufi brotherhoods, which the Husaynids encouraged, equally this scheme encouraged the Sudanic communities to maintain a separate religious culture, which set them apart from Tunisian society at the same time.

The paper will conclude by scrutinizing the elements of fusion between *Stambali* and Sufism. While *Stambali* does not represent the sole religious practice and group identity of Black population in Tunisia, the purpose for focusing on *Stambali* is to come to a greater understanding of two larger issues: (1) to situate the *Stambali* practice and the new class of enslaved Sudanic communities of Tunis' cultural experience within the wider configuration of the spatial dynamics that characterized early-eighteenth and nineteenth century-Tunisia, (2) and to contribute to the study of Black population as "outside-insiders" who have been largely excluded from social history in Tunisia and North Africa, in general.

Une voix dans le silence : témoignage pamphlétaire d'un affranchi

Ayelevi Novivor

Le 18^e siècle aura soulevé une pléthore de questions humanistes et humanitaires. Des voix se sont élevées en faveur de l'esclavage tandis que d'autres s'érigeaient contre ce crime institutionnalisé. Parmi celles-ci, l'on compte, Voltaire, Montesquieu ou Condorcet. Choissant le style épistolaire, pamphlétaire ou encore le roman d'aventures, ces auteurs ont défendu leur position, parfois au terme de multiples contradictions. A l'instar de Voltaire qui considère la condition des esclaves outrageante dans *Candide*. Doté d'un efficace registre ironique, ce roman lève toute forme d'ambiguïté quant à la condamnation en bloc des injustices de son temps. Nonobstant, le même écrivain minimisera au prix d'une justification sournoise l'implication des pays occidentaux avec son célèbre : « celui qui se donne un maître était né pour en avoir. »⁸.

Dans une perspective diachronique, le temps n'a pas entièrement effadi la portée de ces voix contestataires ou délétores. Perdurent aujourd'hui, celles d'auteurs connus, ayant subrepticement occulté les textes écrits par les concernés de ce drame : les esclaves, les affranchis, les déportés, les mutilés, les noirs – avec pour corollaire, l'impossibilité de bénéficier d'une bonne réception. Pour ces motifs, il est opportun d'affirmer que cette parole a été confisquée et vouée à un silence meurtrier. Paul Ricoeur⁹ postule en ce sens que l'acte de consigner des textes, de faire entendre une histoire a pour effet pervers de masquer, voire d'effacer une autre mémoire – celle susceptible de bouleverser l'ordre établi –. C'est ainsi que nombre de témoignages échouent dans un oubli institutionnalisé aux profondeurs abyssales, lesquels veillent à ce qu'à la surface, nulle rhétorique du profit ne soit contrariée. Le témoignage et réquisitoire écrit par l'anglophone Cugoano Ottobah¹⁰ qu'a traduit Condorcet, constitue un précieux document. Homme, né libre, capturé sur les côtes africaines puis déporté à la Grenade, il y a été réduit en esclavage plusieurs années. C'est au prix d'un effort onéreux, qu'il est parvenu à racheter sa liberté. Il s'est ensuite installé à Londres, où il a vécu moins péniblement –. Ce texte audacieux publié en 1788 suscite un vif intérêt pour l'objet de ma communication. Non seulement, il appréhende l'esclavage à travers l'expérience intime et douloureuse qu'en a fait cet homme, mais en plus, il contient les stigmates physiques d'un individu, et ceux corporatistes d'une société qui a étouffé systématiquement ou minimisé à défaut, tous les actes de libération initiés par les esclaves et leurs descendants. Cette traduction française d'un texte écrit par un homme qui fut esclave dans les territoires britanniques, ne constitue qu'une autre facette aberrante du poids du silence.

Ma communication portera sur les stratégies discursives employées par Cugoano pour sensibiliser son auditoire et l'exhorter à cesser ce crime. En outre, en me penchant sur le microcosme d'une expérience individuelle porteuse de voix collectives, j'aimerais brosser quelques arguments défensifs contenus dans ce texte pour tenter de discerner l'acceptable de l'indicible et des propos 'auto'-censurés. En effet, au vu

⁸ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. CXCVII, rééd., Paris, Bordas, 1990.

⁹ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

¹⁰ Condorcet, *La révolte des Noirs et des créoles*, tome X et XI, rééd., Paris, EDHIS, 1968.

de la préface quelque peu paternaliste de Condorcet *La révolution française et l'abolition de l'esclavage*, le caractère tout à fait exceptionnel de cette entreprise transparaît, soulevant à la fois des questions sur l'identité de l'émetteur qui n'est pas issu de colonies françaises et sur la démarche de Condorcet.

Les mamelouks au service des beys de Tunis du milieu du XVII^e siècle aux années 1880.

M'hamed Oualdi

Du milieu du XVII^e siècle à l'installation du Protectorat français dans les années 1880, les beys, les gouverneurs de la province ottomane de Tunis ont constamment et régulièrement placé aux positions d'encadrements administratifs et militaires, leurs mamelouks, leurs dépendants ou affranchis d'origine européenne ou caucasienne, convertis à l'islam au plus jeune âge ou à l'adolescence.

En ce sens, l'observation de ce corps de mamelouks, de sa promotion et de sa position sociale permet de saisir les relations particulières qu'un pouvoir local noue avec ses sujets : en s'appuyant sur des éléments exogènes, les beys de Tunis maintiennent une distinction avec le reste de la société autant qu'ils suppléent à une distance, un retrait des sujets à servir un pouvoir menaçant pour leurs propres intérêts.

Parallèlement, en s'appuyant sur des chroniques, des archives administratives en arabe mais aussi des correspondances de consuls européens et des récits de voyageurs occidentaux, on essaiera de dépasser cette volonté de distinction et de distance de part et d'autre, pour percevoir à travers ce corps de dépendants, les mutations déterminantes du service rendu au prince : le passage au salariat, au fonctionariat, « l'indigénisation » progressive de l'encadrement militaire et administratif en une transition qui s'effectue tout à la fois par l'institutionnalisation, la marginalisation, la dissolution du corps mamelouk et la formation d'un groupe de notables, composé notamment des descendants de mamelouks liés au palais beylical.

Genre et esclavage à La Réunion (1663-1848)

Myriam PARIS

A partir de la fin du 17^e siècle, l'île de La Réunion devient l'une des colonies esclavagistes française. L'économie de plantation qui s'y instaure au début du 18^e siècle fait fonctionner un système de ségrégation sociale appuyé sur un clivage de couleur et une idéologie raciste. Basée sur un corpus constitué de récits de voyages, de documents administratifs, d'écrits médicaux, de textes juridiques, et d'une littérature abolitionniste concernant La Réunion, mes recherches examinent la manière dont le genre,

entendu comme principe de partition et de hiérarchisation masculin/féminin, constitue l'un des opérateurs qui entre en jeu dans la fabrication des catégorisations et des hiérarchisations racistes. Mes recherches se développent suivant trois axes. Il s'agit premièrement de comprendre comment les politiques coloniales ont instrumentalisé le corps des femmes libres pour produire et reproduire les clivages sociaux esclavagistes. Cette réflexion prend appui sur une analyse des politiques de prohibition du métissage et de contrôle de la sexualité des femmes. Deuxièmement, j'examine les biais par lesquels ces politiques ont fait émerger des normes racisées de la féminité et de la masculinité excluant par principe les hommes et les femmes tenus en esclavage. J'interroge dans cette perspective les représentations que les institutions coloniales ont fabriqué sur le corps des esclaves et je tente de mettre en lumière la manière dont le genre fait partie intégrante de l'idéologie raciste. Troisièmement, si le genre forme l'une des médiations dans la constitution de l'idée de race, j'analyse de quelles façons il intervient dans les représentations que les hommes et femmes racisés ont forgées sur eux-mêmes.

La traite nantaise et son évolution à la fin du XVIIIe siècle : méthodes, moyens et limites. L'exemple de l'élite nantaise.

Laure Pineau-Defois

Nantes est la capitale française de la traite négrière au XVIII^e siècle. Grâce à l'étude de quatre familles nantaises liées par le mariage et les affaires¹¹, et figurant parmi l'élite du négoce nantais, il va être possible de comprendre les mécanismes commerciaux et familiaux qui conduisent à la traite. Comment sont-elles devenues les plus grandes familles négrières de la fin du XVIII^e siècle ? Quelles étapes ont-elles franchies ? Quelle part occupe la traite dans leurs activités maritimes ? Nous verrons que les armateurs essaient de plus en plus de maîtriser le caractère aléatoire des expéditions négrières, en contrôlant les différents aspects du voyage. Le profit est le mot d'ordre, tant que ce commerce est juteux, il est intéressant pour eux de le pratiquer. Or le constat est le suivant : l'élite du négoce nantais se détourne du commerce négrier alors que celui-ci est encore très vivace à Nantes à la veille de la Révolution.

Ces armateurs les plus riches de la place nantaise sont aussi propriétaires d'habitations à Saint-Domingue. Leurs relations aux Iles sont nécessaires pour l'écoulement des cargaisons de Noirs, mais aussi pour l'approvisionnement de l'occident en denrées coloniales. A la veille de la Révolution, le grand négoce est en train de s'emparer d'une portion importante des biens fonciers coloniaux. Il s'engage dans une voie nouvelle, celle de planteur. La logique du planteur est différente de celle du négrier. Le planteur songe à favoriser la natalité des esclaves pour le renouvellement de la population sur son habitation, et non pas recourir constamment à la traite, ce qui lui revient plus cher. L'armateur devenu planteur expérimente vraisemblablement un autre rapport à la traite. Qu'en est-il réellement ?

¹¹ Ce sont les familles : Bouteiller, Drouin, Chaurand et Lincoln.

Traite, esclavage et métissage en Guyane au XVIIIe siècle : spécificité et singularité

Marie Polderman

Mes recherches en histoire sociale de la Guyane coloniale des temps modernes m'ont amenée à travailler sur la thématique de l'esclavage : codes noirs, traite vers la Guyane aux XVIIe et XVIIIe siècles, réalité de l'esclavage en Guyane pour la même période, formes de résistance (marronage, révolte, insoumission sous toutes ses formes).

De cette réalité servile émerge une société singulière, une société différente, prémisse d'une société créole (au sens contemporain du terme) encore à venir. Si le nombre d'esclaves affranchis stagne, voire diminue, alors même que la population servile ne cesse d'augmenter, le nombre de "mulâtres" libres (il passe de 15 personnes recensées en 1677 à 483 en 1788) croît cependant régulièrement tout au long du XVIIIe siècle.

Cette société en gestation naît de la proximité, du quotidien, de la dynamique des échanges sociaux voulus et/ou imposés. L'étude des vecteurs d'échanges inter personnels permet d'en comprendre les mécanismes. Ils se déclinent selon des axes qui vont de la satisfaction des besoins primaires (se nourrir, se vêtir, s'abriter, se soigner) à la réalité d'une sociabilité de proximité (nommer et être nommé, comprendre et apprendre, aimer, prier, se réjouir, se rencontrer, mourir, se déplacer, fuir...).

La petite taille démographique de la colonie, l'abondance des fonds d'archives, les fouilles archéologiques en cours sont autant d'éléments porteurs pour un travail de recherche riche et productif.

Historiographie comparée de l'esclavage : Rome et les Etats-Unis

Adrien Poncin

L'exercice de comparaison que représente ce travail porte sur deux réalités très éloignées chronologiquement et géographiquement. Il est donc important de préciser qu'il s'agit d'une réflexion portant sur les liens déjà anciens qui existent entre les recherches sur l'esclavage dans la Rome antique et aux Etats-Unis et non pas d'une tentative artificielle de mettre en évidence des similitudes forcément artificielles entre ces deux périodes.

J'ai tenté au cours des deux dernières années de mettre en place cette comparaison autour de thèmes historiographiques qui structurent la recherche sur l'esclavage et qui sont pertinents à la fois pour l'histoire romaine et l'histoire américaine. Au premier rang de ceux-ci figurent des problèmes que pose l'étude de l'esclavage sous la plupart de ses formes : il s'agit notamment des problème que pose une définition globale

et satisfaisante de l'esclavage; qui accorde la place qui convient à ses caractéristiques juridiques, morales et matérielles, et qui le distingue de manière satisfaisante d'autres formes de travail forcé. Ensuite viennent des questionnements qui intéressent plus spécifiquement (mais pas exclusivement) l'histoire romaine et l'histoire américaine : qu'est ce qui caractérise une société esclavagiste, une économie esclavagiste ?

Dans le cadre de ma thèse, je tente d'affronter ces questions très vastes en comparant les comment les spécialistes d'histoire américaine et romaine les ont abordées. J'en suis ainsi venu à des thèmes beaucoup plus précis et particulier aux deux périodes envisagées (et dont la liste n'est ici pas exhaustive) : celui de la pertinence de la comparaison entre la plantation américaine à la *villa* romaine, ou encore celui des relations entre les notions d'esclavage, de marché et de capitalisme.

Je préciserai pour terminer qu'un de mes objectifs principaux est de parvenir à démontrer comment, avec une attention toujours très soutenue, on peut parvenir à faire fructifier un échange entre deux périodes historiques très différentes et faire avancer la réflexion sur des problèmes parfois communs. A travers cette réflexion thématique j'entends aussi faire valoir à quel point il est important et fructueux de se trouver au confluent de différentes écoles de pensée et de différentes traditions nationales. En effet, il est important de souligner que cette recherche requiert d'être en permanence au contact des travaux américains sur leur propre histoire et souscrit aux exigences du caractère très cosmopolite de l'histoire ancienne.

Origine et diversité génétique de quelques populations Noirs marrons de la Guyane française

Razafindrazaka Harilanto, Guitard Evelyne, Sevin André, Dugoujon Jean-Michel, Larrouy Georges, Crubézy Eric.

Les populations Noirs marrons sont issues de la traite transatlantique des Noirs, réduits en esclavage par les Hollandais qui les importaient au Surinam. A la suite d'une révolte généralisée, des isolats humains se sont formés dans les forêts, certains groupes ayant fuit jusqu'en Guyane Française. L'origine en Afrique des Noirs marrons est imprécise, mais les données historiques et particulièrement les connaissances des lieux d'approvisionnement la situerait entre la côte de la Guinée et l'Angola. D'ailleurs, les études ethnologiques ainsi que quelques éléments linguistiques confirmeraient cette provenance.

Les marqueurs biologiques permettent également de tracer l'origine et l'évolution d'une population. Notamment, l'étude du virus HTLV 1 (Human T-cell Lymphotropic virus) par Mr. Antoine Gessain de l'Institut Pasteur a permis de classer phylogénétiquement des sous classes géographiques et délimitent ainsi un cluster propre aux Noirs marrons de Guyane proche de la sous classe ouest africaine. Dans ce contexte, les recherches anthropobiologiques sont donc novatrices et susceptibles d'éclairer l'histoire de ce peuple.

Nous avons pour cela examiné les échantillons mis à notre disposition par Mr. A. Gessain pour le système des immunoglobulines et l'ADN mitochondrial. La confrontation des résultats issus de la biologie aux données ethnohistoriques pourra apporter des éléments nouveaux quant à l'origine des Noirs marrons

mais également remonter à l'histoire biologique de cette population particulière née du mélange des groupes ethniques originels.

La traite esclavagiste, source du contentieux franco-britannique à Zanzibar (1840-1905)

RISPAL Jean-François

Malgré une sévère législation nationale anti-esclavagiste entre 1815 et 1848, la France a le redoutable privilège d'être la plus grosse nation occidentale négrière et d'être la mieux placée sur la traite illégale dans la zone sud-ouest de l'océan Indien. Le lieu commun des Britanniques est d'affirmer que le drapeau français couvre la traite esclavagiste. Car la date charnière de l'époque n'est pas le traité Hamerton de 2 octobre 1845, mais bien l'arrêté d'octroi de la francisation des boutres arabes du 5 février 1846 qui sera la principale source du contentieux franco-britannique et sa conséquence immédiate, le droit de visite refusé aux Britanniques, dans leur campagne navale anti-traite.

Ainsi, malgré l'abolition officielle de l'esclavage à la Réunion, en 1848, pour la période 1850-1900, tant pour la Marine que pour les Affaires Etrangères, la majorité des rapports a pour thèmes les conséquences de l'octroi du pavillon français à des armateurs arabes, les conséquences des actes de piraterie et, après l'abolition officielle de l'esclavage dans le Sultanat de Zanzibar (1873), les conséquences du refus du droit de visite.

Français et Britanniques développent, le long de la période, un argumentaire pour justifier leurs positions. Le souci humanitaire est le principal «souci» britannique. Les Français, eux, multiplient les procédures administratives légales («laboureurs libres» «engagés libres») qui cachent mal le problème récurrent du manque de main d'œuvre dans les colonies de l'océan Indien et leurs problèmes de recrutement concomitants. Les vraies raisons sont ailleurs. La Cour de justice de la Haye, en 1905, donnera raison aux Britanniques.

« Le Commandant a refusé catégoriquement de me redonner mes femmes » : L'émancipation progressive des esclaves au Soudan Français et la participation des femmes aux mouvements d'exode (1900-1914)

Marie Rodet

Dans cette communication, je souhaiterais présenter mes recherches sur l'exode des esclaves suite à l'introduction progressive de la législation française pour l'émancipation des captifs au Soudan Français au début du vingtième siècle. Je me propose en particulier d'étudier la participation des femmes à cet exode dans la région du Haut-Sénégal. Comparé à l'exode massif des esclaves de Banamba dans la

boucle du Niger, l'exode des esclaves dans le Haut-Sénégal a souvent été considéré comme assez marginal par les études historiques sur la région. Une participation importante de la population esclave féminine à cet exode n'a pas non plus été envisagée. Les chercheurs ont eu tendance à supposer que ces mouvements migratoires étaient essentiellement masculins et qu'ils n'eurent lieu que dans les régions où les esclaves étaient en majorité des esclaves de traite ou bien dans les régions où ils n'étaient que peu intégrés. Dans le Haut-Sénégal, la population esclave devait représenter à la fin du XIX^e entre 30 et 40% de la population, voire 60% dans certaines régions. Sur cette population esclave, les femmes étaient majoritaires. Certains historiens avancent que cela fut sans doute plus facile pour les hommes que pour les femmes de quitter leur maître puisque les femmes esclaves avaient souvent des enfants nés dans la communauté et auraient donc dû être en cela plus intégrées, que les enfants soient ou non les enfants du maître. Il est certes extrêmement difficile d'évaluer le nombre d'esclaves ayant effectivement quitté leur maître. Cependant une étude systématique des documents d'archives montre la claire participation des femmes à ces mouvements d'exode et leurs nombreuses tentatives pour quitter leurs maîtres, chaque fois qu'elles en eurent la possibilité.

"Répression de la traite négrière et implantation coloniale anglaise et française dans le Golfe de Guinée Oriental au 19^e siècle"

Zacharie SAHA

A la fin du 18^e siècle, l'Europe connaît l'émergence du mouvement abolitionniste qui va se développer très rapidement, passant du fait divers à une question d'Etat. En ses débuts, faut-il le remarquer, ce mouvement ne compte que quelques partisans isolés. Il devient ensuite un mouvement associatif et enfin un projet d'Etat. Aujourd'hui, l'on a de la peine à appréhender les enjeux extra-philanthropiques ou impérialistes qu'a revêtus ce mouvement auprès des Etats comme l'Angleterre et France. On ne souligne pas assez souvent l'envers du décor, cette volonté impérialiste qui sous-tendait la fiévreuse campagne abolitionniste à coup de traités et de canon.

Pourtant, ces puissances ont activement recherché au nom de la répression de la traite négrière et de l'esclavage à s'implanter "licitement" sur les côtes orientales du Golfe de Guinée aux dépens des Portugais et des Espagnols. L'exemple français de la « politique des points d'appui » notamment pendant la Monarchie de Juillet illustre bien cette stratégie.

Sans mettre cependant en cause le noble combat des abolitionnistes sincères, cette communication se propose effectivement de mettre en relief avec exemples à l'appui ce passage insidieux entre abolition et colonisation. Grâce aux archives, récits d'explorateurs et nombreux ouvrages ou études, nous essayons d'expliquer pourquoi subitement Anglais et Français, qui déployaient encore quelque temps auparavant tant d'énergie pour contrôler le marché des esclaves noirs et pour tirer le meilleur de l'esclavage, se sont frénétiquement reconvertis en chasseurs implacables de négriers.

La traite illégale havraise

Nsenga SEBINWA

Les recherches sur la traite des noirs au XIX^e siècle, alors qu'elle est passée sous le régime de l'illégalité, sont particulièrement délicates. Le chercheur doit se faire policier/enquêteur de l'histoire pour trouver traces de ces expéditions plus ou moins secrètes. En confrontant les sources on arrive néanmoins à établir les caractéristiques essentielles d'un commerce prohibé. Le Havre plus qu'aucun autre port français se distingue pour la survivance des ces pratiques négrières. Longtemps restée dans l'ombre de Nantes et Bordeaux, l'histoire négrière havraise est pourtant riche et complexe. Comment ce commerce prohibé a-t-il pu se poursuivre jusque tard dans le XIX^e siècle ? Selon quel mode opératoire et avec quels hommes ? A l'instar des négociants nantais ou bordelais trouvons-nous au Havre une corporation négrière ancrée dans un « Ancien Régime mental » ?

Un croisement des archives maritimes (inscription maritime, rôles des bâtiments de commerce, matricules des gens de mer), administratives (notamment les correspondances ministérielles) et judiciaires (pièces de procès, actes et jugements) nous permet de mieux comprendre les spécificités des campagnes négrières illégales; qu'il s'agisse des navires, des routes, ou des hommes de la traite. Par ailleurs, le caractère confidentiel de ce trafic au XIX^e siècle impose un dépouillement systématique des sources administratives et judiciaires, lesquelles mettent en exergue le rôle des autorités locales dans le cadre d'affaires retentissantes (l'Isa, le Rôdeur...). Les procès de négriers (tel celui de l'Angélique, 1821) sont à ce titre emblématiques.

En définitive, il apparaît que malgré le manque de sources (au Havre nombre d'archives ont été détruites) et le poids écrasant de Nantes et Bordeaux, l'étude de la traite havraise n'est pas une gageure.

L'esclavage dans les Lamidats du plateau de l'Adamaoua (Nord-Cameroun), XIX^e-XX^e siècles

Séhou Ahmadou

Les thématiques de l'esclavage, de la traite et leurs conséquences politiques, économiques, sociales et culturelles n'ont pas suffisamment été explorées par l'historiographie africaine obnubilée qu'elle est, par la dynamique transatlantique et la justification des théories dépendantistes post-coloniales.

Cette faiblesse relative des études historiques consacrées à l'esclavage en Afrique contraste fortement avec l'ancienneté du phénomène, sa généralisation à l'échelle du continent, son ampleur variable d'une époque à l'autre, la diversité des rôles, des domaines d'activités, des fonctions, des destinations, des finalités et des statuts des esclaves.

Au niveau des chefferies musulmanes du Cameroun septentrional, couvrant le tiers du pays, l'introduction de l'Islam et les conquêtes peules du début du XIX^e siècle ont enclenché une dynamique esclavagiste majeure s'intégrant et s'arrimant, à travers l'Empire d'Ousman dan Fodio, au vaste réseau transsaharien en direction du monde arabe.

Dès lors le système connut une grande extension vers l'Oubangui et son évolution ne fut relativement freinée qu'avec l'irruption coloniale, la délimitation des frontières et la perturbation de son exutoire commercial. Progressivement la capture et la traite laissèrent place à l'exploitation domestique des esclaves. Mais préoccupées par la crainte d'un désordre social, Allemands et Français s'enfermèrent dans des tergiversations stériles, reléguant au second plan les préoccupations humanitaires.

Il fallut attendre l'indépendance pour qu'une action vigoureuse soit entreprise à travers les injonctions adressées aux autorités coutumières et la destruction des prisons *lamidales*. Aboli légalement, l'esclavage présente encore de nombreuses séquelles et survivances au Cameroun. Comme pour dire, une fois esclave, toujours esclave.

Réévaluer et repenser le commerce des esclaves et l'esclavage dans l'aire swahili, 1500-1810

Thomas VERNET

L'esclavage et la traite sur le littoral swahili ont fait l'objet d'études nombreuses pour la période du XIX^e siècle, lorsque l'économie de plantation de Zanzibar est florissante. A l'inverse la période précédente, qui s'étale de l'arrivée des Portugais jusqu'à l'introduction du giroflier, n'a suscité qu'un très faible intérêt. Mes investigations, exposées dans un article, ont en premier lieu démontré que les estimations chiffrées généralement admises pour le commerce des esclaves sur la côte orientale de l'Afrique étaient largement sous-estimées pour la période 1500-1750. J'ai ainsi mis en lumière le volume du trafic conduit par les Swahili et le poids des réseaux de traite depuis le nord de Madagascar et l'archipel des Comores – très négligés par les spécialistes. Parallèlement j'ai entamé une réflexion sur la dépendance dans la société swahili à cette époque, autour des notions de clientélisme et de servitude. Ces recherches reposent essentiellement sur les archives de l'empire portugais d'Asie et dans une moindre mesure les récits de voyage et les traditions swahili.

Afin de poursuivre la réouverture de ce champ de recherche, je souhaite désormais centrer mes travaux sur deux problèmes. D'une part le commerce des esclaves entre les années 1750 et 1810 doit être réévalué : il connaît alors de nouveaux flux et de nouveaux acteurs. En particulier la traite française depuis les Mascareignes demeure mal connue. D'autre part, il s'avère nécessaire de continuer à s'interroger sur les mutations de la dépendance dans l'espace swahili. Le cas de l'île de Pemba sera privilégié car les prémisses d'une économie de plantation semblent s'y faire jour bien avant le XIX^e siècle.

Outre les sources précédemment citées, ces recherches futures s'appuieront sur les archives de l'île Maurice, très rarement consultées et que j'ai commencé à réinvestir.

Bibliographie personnelle évoquant l'esclavage et la dépendance :

« Le commerce des esclaves sur la côte swahili, 1500-1750 », *Azania (Journal of the British Institute in Eastern Africa)*, 38, 2003, pp. 69-97.

Traduction révisée dans les actes du colloque *Slavery, Islam and Diaspora* (York University, Toronto, 2003) :

« Slave trade and slavery on the Swahili coast (1500-1750) », in P. Lovejoy, B.A. Mirzai et I.M. Montana (éd.), Trenton, Africa World Press, 2006 [à paraître].

« Le territoire hors les murs des cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1600-1800 », *Journal des Africanistes*, 74 (1-2), 2004, pp. 381-411.

Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810. Dynamiques endogènes, dynamiques exogènes, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Pierre Chrétien, soutenue le 10 décembre 2005 à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Conscience nationale et identité en Martinique : situation actuelle et mise en perspective historique

Ulrike Zander

La société martiniquaise est entièrement issue du système de la traite et de l'esclavage, et on peut dire que les conséquences politiques de ce système se font ressentir jusqu'à aujourd'hui. Notre sujet de thèse porte sur la conscience nationale et l'identité en Martinique, et nous en proposerions, dans cette communication, une mise en perspective historique, afin de le relier à la thématique de l'esclavage.

Depuis l'abolition de l'esclavage en 1848, les Martiniquais ont lutté pour leur intégration dans la République française et pour l'égalité des droits. Cette lutte aboutit en 1946 à la départementalisation. Si aujourd'hui les effets négatifs voire pervers de cette dernière sont fréquemment récusés par nombre de Martiniquais, il existe pourtant dans la population un fort attachement au statut départemental, comme nous avons pu le constater lors de notre enquête de terrain, et notamment au moment de la consultation populaire sur la création d'une assemblée unique et d'une nouvelle collectivité territoriale (7 décembre 2003). Par ailleurs, s'il y a chez certains un profond désir d'émancipation politique, l'idée d'une indépendance nationale ne semble pas constituer une alternative réaliste et souhaitable. En revanche, on assiste en Martinique à une émancipation culturelle réussie, dont les mouvements nationalistes sont les principaux acteurs. Certains de ces mouvements ont d'ailleurs enregistré depuis une quinzaine d'années des succès électoraux de plus en plus importants.

Au regard de l'ambivalence inhérente à ces observations présentées ici de façon schématique, nous posons une série d'interrogations. D'abord, existe-il un lien entre l'identité culturelle et l'identité politique ? Si oui, comment se donne-t-il à connaître ? Puis, peut-on parler d'une « conscience nationale » martiniquaise ? Quelles sont les tensions et contradictions sociales qui se manifestent à ce propos ? Enfin, le concept de la nation est-il réellement adapté à la réalité sociale et politique martiniquaise ?

Table des matières

Réseau Thématique Prioritaire.....	2
Le personnage du conteur et le « rituel » du conte : créativité et résistance	7
Malvina BALMES	7
« Il faut prendre ressort sur ce qu'ont fait nos ancêtres pour se révolter aujourd'hui ». Dire l'histoire haïtienne entre conscience historique et sentiment d'appartenance	7
Dimitri Béchacq	7
Domestiques et engagés dans la colonie laurentienne au XVIIe siècle : des <i>nègres blancs</i> ?	8
Arnaud Bessière	8
Félix Vidal de Lingendes (1796-1857), abolitionniste et planteur en Guyane française	9
Viviane Bigot	9
Le passé dans le présent : mémoire de l'esclavage colonial et temporalité des visions du monde des Antillais « de Métropole »	9
Géraldine Bilonière	9
« Ils nous ont emmenés en bateau et nous revenons en avion ». Rentrer en Afrique pour réparer l'esclavage : des Caraïbes à l'Ethiopie.....	10
Giulia Bonacci	10
Les mobilités comme ruses pour résister à la sujétion : migrations circulaires et esclavage chez les Touaregs de la zone de Bankilaré (Niger)	11
Florence Boyer	11
Les Makoa à Morondava. Enjeux identitaires et stratégies d'intégration sociale de descendants d'esclaves africains dans le milieu sakalava (côte ouest de Madagascar), XIXe siècle, XXe siècle.....	12
Boyer-Rossol klara	12
Visage noir d'une société au sud du Brésil au XIXème siècle.....	13
Márcia Elisa DE CAMPOS GRAF	13
Approche de la question des résistances serviles à l'île Bourbon (1750-1848)	13
CAROTENUTO Audrey	13
La valeur esclave dans les actes d'échange à Saint-Domingue	14
CHARLES Rebert	14
La religion de l'esclavage	14
Ericque COEZY	14
L'engagisme africain post-esclavagiste aux Antilles et à la Guyane françaises : rupture ou continuité avec la période esclavagiste ?.....	16
Flory Céline	16
Comment participer à la traite négrière dans un petit pays sans colonie ni accès à la mer? Réflexions sur le cas suisse.	16
Gilles Forster	16
De l'application et de l'interprétation de l'article 47 du Code noir	17
Valérie Gobert Sega	17

L'exemple cubain : le planteur à la fois promoteur et dépendant de la traite	18
Dominique Goncalvès	18
'Nègres Marrons' ou Quilombolas à L'île de Marajó - L'Amazonie Brésilienne : les sujets, les stratégies, le territorialité et l'aménagement du territoire.....	19
GOUVEA LOPES, Adaise	19
Musique et société post-esclavagiste : le cas des steelbands de Trinidad et Tobago	19
Aurélié Helmlinger	19
<i>Conséquences des esclavages et des traites dans l'espace imaginaire de la littérature réunionnaise contemporaine</i>	20
Stéphane Hoarau	20
La construction anthropologique du Métis : <i>qu'est l'identité sans la mémoire ?</i>	20
Marlène Hospice	20
L'esclavage et la population noire du Brésil à travers la documentation française :1848- 1888	21
Julie Jourdain	21
L'anthropologie politique des « Nouveaux Libres » : l'héritage de l'esclavage, un point aveugle de la théorie démocratique moderne ?	22
Silyane LARCHER	22
La mémoire de la traite négrière et ses usages contemporains en Afrique. Imaginations identitaires, utopies réparatrices et champ de l'altérité	23
Armand LEKA ESSOMBA	23
Le soldat de couleur dans la société d'Ancien Régime et durant la période révolutionnaire	24
Boris Lesueur	24
L'importance du passé servile et colonial dans la production artistique contemporaine en Martinique.	25
LOUIS Marie	25
Approche anthropobiologique des Noirs marrons par l'étude génétique des populations amérindiennes de Guyane française.....	26
Mazières Stéphane¹, Guitard Evelyne¹, Sevin André¹, Joly Nicole³, Dugoujon Jean-Michel¹, Salzano Francisco M.², Larrouy Georges¹, Crubézy Eric¹	26
Les pistes des esclaves au royaume Téké (Congo) : XVII ^e -XIX ^e siècles	26
Georges MIEMBAON	26
L'empreinte contemporaine de l'esclavage : la mémoire collective martiniquaise et le Bumidom	27
Monique Milia-Marie-Luce	27
The <i>Stambali</i> of Tunis: Origins, Transformation and Spatial Control of Enslaved Blacks of Tunis in Early-Husaynid Tunisia.....	28
Ismael Musah Montana	28
Une voix dans le silence : témoignage pamphlétaire d'un affranchi	29
Ayelevi Novivor	29
Les mamelouks au service des beys de Tunis du milieu du XVII ^e siècle aux années 1880.	30
M'hamed Oualdi	30
Genre et esclavage à La Réunion (1663-1848).....	30

Myriam PARIS	30
La traite nantaise et son évolution à la fin du XVIIIe siècle : méthodes, moyens et limites. L'exemple de l'élite nantaise.....	31
Laure Pineau-Defois	31
Traite, esclavage et métissage en Guyane au XVIIIe siècle : spécificité et singularité	32
Marie Polderman	32
Historiographie comparée de l'esclavage : Rome et les Etats-Unis.....	32
Adrien Poncin	32
Origine et diversité génétique de quelques populations Noirs marrons de la Guyane française	33
Razafindrazaka Harilanto, Guitard Evelyne, Sevin André, Dugoujon Jean-Michel, Larrouy Georges, Crubézy Eric	33
La traite esclavagiste, source du contentieux franco-britannique à Zanzibar (1840-1905)	34
RISPAL Jean-François	34
« Le Commandant a refusé catégoriquement de me redonner mes femmes » : L'émancipation progressive des esclaves au Soudan Français et la participation des femmes aux mouvements d'exode (1900-1914).....	34
Marie Rodet	34
"Répression de la traite négrière et implantation coloniale anglaise et française dans le Golfe de Guinée Oriental au 19e siècle"	35
Zacharie SAHA	35
La traite illégale havraise	36
Nsenga SEBINWA	36
L'esclavage dans les Lamidats du plateau de l'Adamaoua (Nord- Cameroun), XIX ^e -XX ^e siècles.....	36
Séhou Ahmadou	36
Réévaluer et repenser le commerce des esclaves et l'esclavage dans l'aire swahili, 1500-1810	37
Thomas VERNET	37
Conscience nationale et identité en Martinique : situation actuelle et mise en perspective historique	38
Ulrike Zander	38